

# Les enjeux de conservation de l'avifaune

## Le maintien de l'élevage

La surface des espaces agropastoraux a fortement diminué ces dernières décennies (*déprise agricole*). Le maintien d'un élevage extensif respectueux des éléments structurants du paysage (*haies, talus, mares, bosquets...*) s'avère indispensable, notamment pour la Pie-grèche écorcheur. Ces espaces ouverts sont aussi des territoires d'alimentation pour la plupart des espèces de rapaces.

## La gestion de la forêt

La forêt sous toutes ses formes représente près de 70% du territoire de la ZPS. La gestion de ces espaces forestiers est un enjeu important vis à vis de la conservation des rapaces forestiers et du Pic mar (*zones de quiétudes, conservation de gros arbres...*).

## La prise en compte de l'avifaune dans les projets d'aménagement

Natura 2000 n'interdit pas les projets d'infrastructures. En revanche, les éventuels impacts sur l'avifaune doivent être évalués avec une grande attention et pris en compte dans les aménagements (*évaluation des incidences et études d'impacts*).

## L'utilisation concertée des falaises

Les activités touristiques et de loisirs (*escalade, randonnée...*) se développent depuis plusieurs années. L'objectif est de trouver un juste équilibre, afin de permettre la découverte de l'avifaune sans pour autant compromettre son avenir.

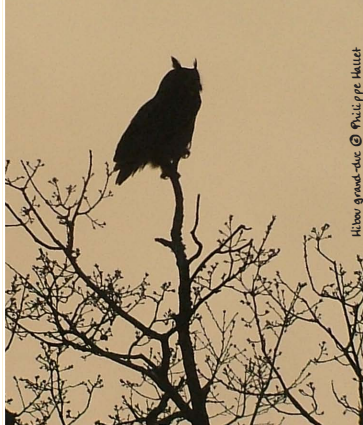
## Utilisation par les oiseaux des grands types de milieux selon les cycles biologiques

### Légende

- Éléments patrimoniaux à fort enjeu
- Hivernage
- Reproduction
- Alimentation
- Très favorable
- Assez favorable

Chaque espèce d'oiseau utilise de façon préférentielle certains milieux.

	178 ha	90 ha	2 510 ha	3 965 ha	2 188 ha	3 940 ha	783 ha	12 445 ha
	Zone de bâti	Falaises	Coteaux céréalières et viticoles	Formations prairiales et bocagères	Réglisses et formations arbustives ouvertes	Taillis clairs et formations modérées	Formations arborescentes forestières	Formations forestières
Alouette lulu			♥	♥	♥	♥	♥	♥
Pie grèche écorcheur			♥	♥	♥	♥	♥	♥
Fauvette passerinette			♥	♥	♥	♥	♥	♥
Martin à ventre blanc		♥						
Engoulevent d'Europe			♥	♥	♥	♥	♥	♥
Milan noir			♥	♥	♥	♥	♥	♥
Milan royal			♥	♥	♥	♥	♥	♥
Bucard Saint Martin			♥	♥	♥	♥	♥	♥
Circé Jean Le Blanc			♥	♥	♥	♥	♥	♥
Alce botté			♥	♥	♥	♥	♥	♥
Bondrée apivore			♥	♥	♥	♥	♥	♥
Pic mar								♥
Faucon pèlerin		♥						
Hibou grand duc		♥						
Hibou petit duc	♥		♥	♥	♥	♥		



# Les oiseaux de Grésigne et de ses environs

Zone de Protection Spéciale « Forêt de Grésigne et environs » FR7312011

Dépliant réalisé par la LPO Tarn dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 FR 7312011 « Forêt de Grésigne et environs »

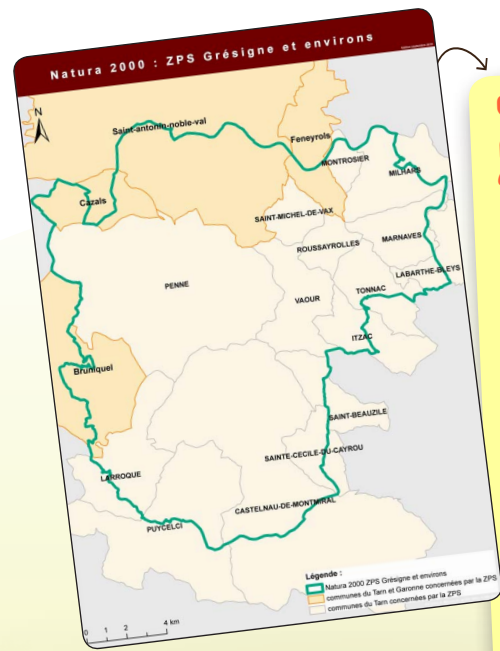
Structure animatrice :  
Chambre d'agriculture du Tarn

Chambre d'agriculture du Tarn  
96 rue des agriculteurs  
BP 89 - 81003 ALBI CEDEX  
05 63 48 83 41  
Site : www.tarn.chambagri.fr

Ligue pour la Protection des Oiseaux - Tarn  
Place de la Mairie  
BP 20027 - 81290 LABRUGIÈRE.  
05.63.73.08.38  
Courriel : tarn@lpo.fr  
Site : http://tarn.lpo.fr

Crédit photos couverture :  
© Fabrice Cahez  
© Christian Aussaguel  
© Jean-Claude Capel

Dépliant réalisé avec le soutien financier de



Une Zone de Protection Spéciale (ZPS) pour concilier activités humaines et conservation de l'avifaune

L'érosion actuelle de la biodiversité est marquée par la vitesse de disparition d'espèces végétales et animales sans précédent dans l'histoire de l'évolution. Afin d'enrayer ce déclin, l'Europe a créé le réseau Natura 2000. Ce réseau est constitué de sites désignés pour leur richesse en espèces animales et végétales considérées comme rares ou remarquables au niveau européen (*espèces d'intérêt communautaire*).  
Sur ces sites, chaque état européen s'engage à assurer le maintien, voire la restauration des milieux et des espèces les plus fragiles, en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles d'un territoire.

Un site désigné pour la conservation des oiseaux

Ce territoire est connu depuis de nombreuses années pour sa richesse en espèces d'oiseaux. Sur la période 1995-2005, pas moins de 109 espèces nicheuses ont été inventoriées, dont 19 figurent à l'Annexe 1 de la Directive « Oiseaux ».

Un Document d'objectifs (DOCOB) et des actions

Le DOCOB a permis d'identifier les enjeux écologiques, les objectifs de gestion et les modalités de mise en œuvre. Son contenu a été discuté en groupes de travail et validé par un comité de pilotage présidé par le préfet du Tarn.

Document consultable en mairie.

## Le territoire en quelques chiffres

Surface de la ZPS « Forêt de Grésigne et environs » :  
**17 700 ha**  
(78% dans le Tarn ; 22% dans le Tarn-et-Garonne)  
**15 communes** dans le Tarn  
**4** en Tarn-et-Garonne



# Des espèces d'oiseaux emblématiques des principaux milieux rencontrés

Les 27.700 hectares de ce site Natura 2000 abritent une grande variété de milieux naturels dans lesquels plusieurs espèces emblématiques ont trouvé leur milieu spécifique.

**Légende**

Période de nidification de l'espèce  
 Période de présence hors saison de nidification  
 Longueur totale du corps  
 Envergure Femelle - Mâle  
 Poids Femelle - Mâle  
 Nombre de couples

## Les espèces des milieux ruraux

■ Le **Faucon pèlerin** et le **Hibou grand-duc** sont les rapaces typiques des parois rocheuses. Après une diminution dramatique de leurs effectifs dans les années 1960-1980 (*produits chimiques, dénichages, piégeages...*), les populations se sont progressivement reconstituées. L'enjeu principal réside aujourd'hui en un partage de l'espace avec l'escalade.

Le Faucon pèlerin



Le Hibou grand-duc



Le Martinet à ventre blanc



Le savez-vous ?  
Les jeunes Martinets à ventre blanc restent au nid près de 2 mois avant de prendre l'envol !

20 à 22 cm  
52 à 68 cm  
80 à 120 g

Le savez-vous ?  
Le Faucon pèlerin peut faire des piqués de plus de 250km/h !

34 à 50 cm  
95 à 105 cm  
70 à 85 cm  
900 à 1300 g  
600 à 750 g  
10 à 12

Le savez-vous ?  
Le Hibou grand-duc est le plus grand rapace nocturne d'Europe !

62 à 75 cm  
150 à 180 cm  
2500 à 3260 g  
2000 à 2700 g  
8 à 10

■ Moins sensible aux dérangements, le **Martinet à ventre blanc** niche dans les cavités des falaises situées entre Bruniquel et Saint-Antonin-Noble-Val. Contrairement aux deux rapaces, le Martinet à ventre blanc est un migrateur comme son « petit » cousin le Martinet noir.

## Les espèces des milieux forestiers

■ Spécialisé dans la chasse aux reptiles, le **Circaète Jean-le-Blanc** est un grand rapace (*jusqu'à 1,85 mètres d'envergure*). Sa durée de nidification est longue, puisque le jeune prend rarement son essor avant la mi-août !

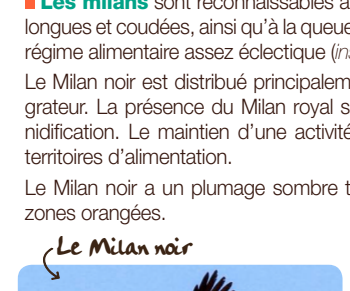
Le Circaète Jean-le-Blanc



Le savez-vous ?  
Le Circaète Jean-le-Blanc ne pond qu'un seul oeuf par an !

62 à 67 cm  
175 à 185 cm  
1300 à 2300 g  
1300 à 2000 g  
8 à 9

Le Milan noir



Le savez-vous ?  
Le Milan noir pratique le kleptoparasitisme : il n'hésite pas à harceler un autre rapace en vol pour lui dérober la proie qu'il transporte !

50 à 60 cm  
115 à 135 cm  
650 à 1000 g  
Moins de 10

Le Milan royal

59 à 66 cm  
145 à 165 cm  
800 à 1250 g

L'Aigle botté



Le savez-vous ?  
Le qualificatif de « botté » lui est donné en raison des plumes des pattes qui descendent jusqu'aux serres !

50 à 57 cm  
110 à 130 cm  
850 à 1250 g  
500 à 800 g  
2 à 4 possible

■ L'**Aigle botté** est plus petit en taille (*autour d'1,30 mètres d'envergure, comme le Buse variable*). Deux formes de plumage existent chez ce rapace : une claire et une sombre. Cette dernière peut compliquer son identification en vol.

■ Le **Pic mar** est principalement répandu dans la forêt domaniale Grésigne, dans laquelle il trouve les chènes de gros diamètres qu'il recherche.



Le savez-vous ?  
Chez les pics, le bec pousse au fur et à mesure de son usure !

19,5 à 22 cm  
34 cm  
52 à 64 g (maximum 85 g)  
100 à 200

## Les espèces des milieux agropastoraux

■ Insectivore, la **Pie-grèche écorcheur** est étroitement liée à la présence du bétail, notamment de bovins. L'existence de haies vives (*épineaux*) lui est indispensable pour nicher.

La Pie-grèche écorcheur



Le savez-vous ?  
La Pie-grèche écorcheur peut constituer un garde-manger en épiplant ses proies sur les épinettes des baisses ou les pointes des fils de fer barbelés !

16 à 18 cm  
28 cm  
25 à 40 g  
35 à 45

## Des espèces "méridionales"

■ Migratrice, la **Fauvette passerinette** est répartie dans les « stations chaudes » de la ZPS, ce qui caractérise son origine faunistique méditerranéenne. En effet, elle fréquente les formations arbustives basses sur sols maigres qui s'apparentent à la garrigue, comme sur les pentes calcaires à buis. Elle est donc relativement répandue, notamment dans la moitié nord du site.



Le savez-vous ?  
C'est le seul rapace nocturne qui effectue sa migration sur le continent africain !

19 à 21 cm  
52 cm  
90 à 95 g  
75 à 80 g

■ Petite de taille, l'**Alouette lulu** est assez répandue et moins exigeante que la Pie-grèche écorcheur en terme d'habitats. Elle niche au sol dans les prairies.

L'Alouette lulu



Le savez-vous ?  
L'Alouette lulu chante parfois en pleine nuit !

15 cm environ  
30 cm  
25 à 35 g  
150 environ

## Les espèces des landes et des friches

■ Le **Busard Saint-Martin** niche à même le sol dans les landes et les friches, les coupes forestières ou les jeunes reboisements. Le mâle est blanc aux bouts des ailes noirs ; la femelle est brune avec une tache blanche à la racine de la queue.

Le Busard Saint-Martin



Le savez-vous ?  
« réglé comme une montre », son chant commence trois-quart d'heure après le coucher du soleil !

44 à 52 cm  
100 à 120 cm  
395 à 600 g  
290 à 400 g  
au moins 5

## Des mesures concertées et participatives

Au travers des groupes de travail, les acteurs locaux ont été associés à la conception des actions



### Escalade et avifaune : une charte de coopération

Les falaises abritent des oiseaux rupestres dont certains sont rares et protégés. La pratique de l'escalade sur certaines parois peut donc être préjudiciables en période de reproduction (*abandon des œufs ou des jeunes*) et compromettre l'avenir des espèces les plus sensibles.

Conscients des enjeux et soucieux de respecter ce patrimoine naturel, les associations d'escalade (FFME...) ont signé une « charte de bonnes pratiques » avec la LPO Tarn en février 2012.

Cela se traduit notamment par des accords sur l'utilisation des parois sensibles pour les oiseaux (*dates et/ou périodes de quiétude*), la pose de panneaux d'information et l'instauration d'un dialogue permanent entre grimpeurs et naturalistes.



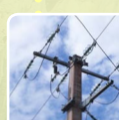
### Conseils et accompagnement des éleveurs

Les agriculteurs volontaires peuvent bénéficier d'un diagnostic écopastoral sur leurs parcelles afin de concilier production fourragère, élevage et préservation de la biodiversité. Ces éleveurs peuvent bénéficier de contrats Natura 2000 de 5 ans pour l'entretien des prairies naturelles, la restauration de mares ou la conservation et l'entretien des haies favorables à la Pie grèche écorcheur.



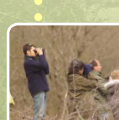
### Des diagnostics ornithologiques en forêts publiques et privées

A l'instar des diagnostics écopastoraux, une démarche similaire est engagée avec la profession forestière. Elle est initiée avec le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) pour la forêt privée et l'Office national de forêts (ONF) pour les forêts publiques. La conservation d'arbres de gros diamètres ou la programmation de travaux en dehors de la période de nidification sur certaines parcelles figurent parmi les actions possibles. Elles ont déjà été mises en œuvre en faveur du Circaète Jean-le-blanc en forêt domaniale de Grésigne et en forêt communale de Saint-Antonin-Noble-Val.



### Vers la neutralisation des lignes électriques

Le réseau électrique aérien représente un réel danger pour l'avifaune, notamment les rapaces. En concertation avec ERDF, un diagnostic de l'ensemble du réseau a permis de sélectionner les tronçons de lignes jugés les plus dangereux, et sur lesquels des travaux de neutralisation seront entrepris en priorité. D'ores et déjà, dans le cadre de la modernisation de son réseau, ERDF a enfilé plusieurs kilomètres de lignes électriques et a installé des poteaux dotés d'armements réputés moins dangereux pour l'avifaune.



### Des suivis et des inventaires de l'avifaune

Un suivi régulier des populations de certaines espèces est assuré afin d'observer leur évolution (*Faucon pèlerin et Circaète Jean-le-Blanc* par exemple). D'autres investigations permettront par exemple d'évaluer la dynamique des effectifs de la Pie-grèche écorcheur en lien avec les pratiques agricoles, ou celle du Pic mar en forêt de Grésigne en relation avec la sylviculture.



### Sensibiliser, communiquer et faire participer

Natura 2000 ne consiste pas à mettre la nature « sous cloche ». L'esprit est bien d'associer le plus grand nombre à la conservation de cette richesse. Dépliants, expositions, conférences, sorties de découverte, etc., concourent à cet objectif.